

---

## PLUS D'UNE CENTAINE DE PLAINTES EN SANTÉ EN VOIE D'ÊTRE RÉGLÉES

### Nouvelles

**TORONTO, le 15 janvier 2010-** Le Commissariat aux services en français s'apprête à conclure plus d'une centaine de plaintes reçues à l'automne 2008 suite à la publication d'un projet de règlement sur l'engagement de la collectivité francophone en matière de services de santé en français en Ontario.

Aujourd'hui, l'annonce du gouvernement quant à l'adoption de ce règlement permettant la création d'entités de planification des services de santé en français vient clore l'un des plus importants dossiers de plaintes dans l'histoire du Commissariat.

De plus, cela constitue une réponse positive et concrète à l'une des recommandations du commissaire François Boileau en mai 2009. Cette recommandation au gouvernement de « prévoir de réelles entités de planification de services de santé en français, pour chacun des RLISS ou pour des groupements de RLISS » était issue de son rapport spécial sur la santé.

Selon le commissaire, ces entités favoriseront un meilleur accès aux services de santé en français à travers la province. De plus, elles veilleront à l'amélioration de la qualité de ces services, tout en s'assurant qu'ils répondent aux besoins spécifiques de la population francophone.

### CITATIONS

« Je me réjouis de l'excellente nouvelle d'aujourd'hui pour la communauté francophone, car elle est la mieux placée pour connaître ses propres besoins et priorités en matière de services de santé en français. Les entités de planification francophones vont répondre à ce besoin et mettre fin à une lacune qui existait depuis trop longtemps en matière de planification de services de santé en français en Ontario », explique François Boileau.

« Il ne reste qu'à souhaiter qu'on accorde les ressources nécessaires aux entités en question afin qu'elles accomplissent pleinement leur travail. Il faudrait aussi qu'un suivi rigoureux s'instaure au sujet de la création d'un poste de haute gestion de planificateur-coordonnateur des services de santé en français au sein d'un RLISS ou de groupements de RLISS. Je compte poursuivre mes démarches en ce sens », a ajouté M. Boileau.

## FAITS EN BREF

- Le Commissariat aux services en français avait reçu au-delà d'une centaine de plaintes à l'automne 2008 concernant la publication d'un projet de règlement sur la santé.
- Le commissaire aux services en français a publié son *Rapport spécial sur la planification des services de santé en français en Ontario* en mai 2009 et y faisait huit recommandations.

-30-

## POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le *Rapport spécial sur la planification des services de santé en français en Ontario, 2009* au <http://www.csf.gouv.on.ca/files/Rapport.pdf>.

Consultez le Règlement sur l'engagement de la collectivité francophone au [http://www.e-laws.gov.on.ca/html/source/regs/french/2009/elaws\\_src\\_regs\\_r09515\\_f.htm](http://www.e-laws.gov.on.ca/html/source/regs/french/2009/elaws_src_regs_r09515_f.htm).

---

Marie-Eve Pépin, agente des communications et des relations publiques  
Commissariat aux services en français de l'Ontario  
Téléphone : 416 314-8247 / sans frais : 1 866 246-5262 / cellulaire : 416 906-7021  
[marie-eve.pepin@ontario.ca](mailto:marie-eve.pepin@ontario.ca)

*Available in English*

[www.csf.gouv.on.ca](http://www.csf.gouv.on.ca)